



E-KARANGÉ

RENCONTRE...

ULRICH AGBALESSI



ULRICH AGBALESSI est un Juriste spécialisé en Droit des Nouvelles Technologies. Il est Expert en Protection des données à caractère personnel et titulaire d'un certificat en gestion des risques et Cybersécurité de l'Université Harvard (USA). Ulrich Agbalessi est un ancien agent de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), en France. Il met son expérience depuis 2009, dans le domaine de la protection des données à caractère personnel, et de la cybersécurité, au service de différents organismes, publics et privés.

Ulrich Agbalessi est le fondateur de la société [Datas@fe](#) SARL, basée à Paris (France) et à Abidjan (Côte d'Ivoire).

POURQUOI LES RENCONTRES D'E-KARANGÉ ?

Les Rencontres d'E-Karangé sont des occasions d'explorer les enjeux de cybersécurité et de protection des données personnelles en Afrique, à travers des discussions avec des experts de la diaspora africaine dans ces domaines.

A chaque épisode, nous rencontrons un acteur de la diaspora qui partage son expertise et son expérience en matière de cybersécurité et de protection des données personnelles en Afrique. Nous discutons des défis actuels et des tendances émergentes dans ces domaines, ainsi que des perspectives et des solutions pour faire face aux menaces et aux risques potentiels.

Nous abordons des sujets tels que la protection des données des utilisateurs, la sécurité des réseaux informatiques, les risques liés aux transactions en ligne, la protection de la vie privée et bien d'autres. Nous explorons également les implications de la cybersécurité et de la protection des données pour le développement économique et social en Afrique.

Rejoignez-nous pour découvrir les enjeux passionnants de la cybersécurité et de la protection des données personnelles en Afrique, et pour découvrir les points de vue de nos invités experts de la diaspora à travers notre podcast E-Karangé disponible sur Spotify et Anchor.

Bonne lecture !

Pourriez-vous nous présenter votre parcours ?

Après un M2 en droit des nouvelles technologies cumulé d'une expérience professionnelle en parallèle au sein de la CNIL, j'ai été consultant pour différentes entreprises tant dans le secteur privé que public.

J'ai par la suite poursuivi ma carrière au Canada, toujours dans le domaine juridique, avant de revenir en France au moment de l'entrée en vigueur du RGPD.

Par la suite j'ai fondé Datas@fe, une SARL basée en France et en Côte d'Ivoire, pour me mettre à mon propre compte en tant que consultant en protection des données personnelles et accompagner mes clients dans leurs démarches de conformité.

Comment se présente l'écosystème du consulting en protection des données en Côte d'Ivoire et plus largement en Afrique?

Il faut reconnaître qu'en cote d'ivoire et globalement en Afrique, la protection des données est un sujet relativement récent. Par exemple, la Cote d'Ivoire ne s'est dotée d'une loi de protection des données qu'en 2013. Les entreprises et les organismes publics sont encore au stade d'acculturation à ces sujets.

De ce fait, il n'y a pas encore beaucoup d'acteurs sur le marché du conseil en matière de protection des données personnelles en Côte d'Ivoire notamment.

Quelles ont été vos motivations à entreprendre dans le domaine de la protection des données en Côte d'Ivoire ?

Ce qui m'a motivé dès le début c'est la **passion** !

La protection des données personnelles est un sujet sur lequel je travaille depuis 2009 et qui me passionne énormément, et je tenais donc à transmettre et partager mes connaissances en la matière.

Par ailleurs, je me suis rendu compte que de plus en plus d'entreprises africaines ont tendance à s'ouvrir à la digitalisation (ce qui implique différents enjeux en termes de sécurité pour les données personnelles et non personnelles ainsi que les systèmes d'information). J'ai alors voulu faire bénéficier de mon expérience à ces entreprises et organismes publics.

Enfin, il tient lieu de préciser que toute la démarche autour de la protection des données personnelles, vise principalement la protection de la vie privée, et c'est un sujet qui me tient particulièrement à cœur.



Comment s'est déroulée l'organisation du retour en Côte d'Ivoire, ainsi que le lancement des activités ?

Ce retour s'est fait très progressivement. S'il y a une erreur à ne pas commettre d'ailleurs, c'est de se dire qu'on maîtrise un sujet et donc automatiquement on va réussir à s'installer et fournir ses services.

L'écosystème africain de manière globale est particulier et les réalités ne sont pas les mêmes, il faut prendre le temps de s'en imprégner avant de se lancer.

Il faut donc si possible organiser plusieurs A/R pour être capable de maîtriser à minima ce nouvel écosystème avant de s'y installer. Ces A/R m'ont pour ma part aidé à me faire connaître avant même de lancer officiellement mes activités.

Il est également important de souligner que chaque environnement a ses besoins et exigences; par exemple Datas@fe Côte d'Ivoire est plus axée sur les formations et sensibilisations pour le moment car il faut du temps pour que ces sujets soient bien ancrés au cœur de la société, avant que par la suite nous ne soyons principalement tournés vers des services d'audit et de mise en conformité globalement.

Tout doit se faire progressivement !

Quelles ont été les difficultés rencontrées sur ce parcours ?

Dans mon cas j'ai voulu commencer par la formation ce qui a requis des démarches administratives assez importantes et que je ne maîtrisais pas. J'ai donc découvert toutes ces démarches sur place et j'ai dû m'entourer de personnes qualifiées et compétentes pour m'aider à les accomplir.

Malgré cette complexité, il ne faut pas se décourager mais il ne faut pas non plus se dire que tout sera aussi simple, dématérialisé et rapide.

Plus on tire sur le fil et plus on découvre de petites surprises, mais cela en vaut la peine car quand on est motivé on peut parvenir à ses fins.

Il y a aussi la notion de temps qui est très différente, ici les choses prennent un peu plus de temps et il faut vraiment être patient sans vouloir changer les choses.

Il ne faut pas non plus tomber dans le piège de la comparaison avec l'Europe, il faut se dire que c'est un autre système, forcément différent et donc on s'adapte.

Selon vous, quels sont les prérequis à avoir pour suivre votre exemple et entreprendre en Afrique dans la protection des données ?

Déjà, il convient de bien se former, connaître son marché et surtout pour ce point il ne faut pas hésiter à descendre sur le terrain pour faire des observations afin de s'organiser en conséquence.

Il faut également se préparer un petit budget pour les dépenses prévisionnelles de la société en formation, sachant que l'activité n'est pas rentable de suite et que certaines administrations peuvent exiger que certains frais soient payés en avance, avant même que l'entreprise ne soit tout à fait établie.

Il faut également bien préparer son réseau, pour être capable d'avoir un petit environnement relationnel dans le milieu, car en Afrique globalement le marché est essentiellement basé sur le réseau et les connaissances.

Quels sont les conseils et bonnes pratiques que vous auriez aimé avoir reçu avant de vous lancer en Côte d'Ivoire avec Datas@fe?

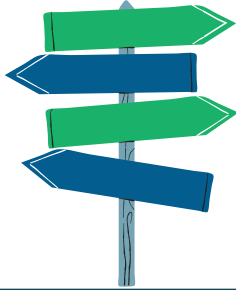
Première chose, il faut être psychologiquement fort et ne pas se décourager car par moment cela peut s'avérer très dur voire éprouvant.

J'ai commis l'erreur de ne pas me renseigner auprès des bonnes personnes sur le terrain en Côte d'Ivoire, avant de lancer certaines actions, pensant que tout est linéaire à la France; J'ai eu tort car on se heurte à certaines réalités que seule la connaissance du terrain peut permettre de maîtriser.

Il faut donc bien se renseigner au préalable et auprès des bonnes personnes.

J'ai également négligé le budget de ce lancement d'activité, et qui s'est avéré au final assez important. Il a fallu en effet louer des locaux, les équiper, s'entourer d'une équipe et toutes ces conditions devaient être remplies avant de disposer de l'agrément m'autorisant à délivrer des formations sur le sol ivoirien.

Il faudrait donc faire attention à bien maîtriser le budget qui permettrait de démarrer tranquillement ses activités, le temps de rentabiliser tant d'efforts.



PERSPECTIVES

**"SI JE DOIS DIRE UN MOT À TOUTE
PERSONNE QUI ENVISAGE LE RETOUR, CE
SERA : FAIS-LE !
SI CEUX QUI ONT APPRIS ET ACQUIS
L'EXPÉRIENCE NE LE FONT PAS JE NE VOIS
PAS QUI PEUT LE FAIRE.
L'AFRIQUE EN A BESOIN, NOS PAYS EN ONT
BESOIN !"**

J'invite tous les experts de la diaspora à venir mettre leur expertise au service de notre cher continent.

Venez aider vos frères et sœurs, venez aider avec ce que vous pouvez !

Le continent regorge de potentiels. En mettant à contribution notre savoir sur cette terre propice nous sommes capables de grandes choses !

Si je dois dire un mot à toute personne qui envisage le retour, ce sera : fais-le !

Si ceux qui ont appris et acquis l'expérience ne le font pas je ne vois pas qui peut le faire. L'Afrique en a besoin, nos pays en ont besoin!

Ulrich AGBALESSI



E-Karangé

NOS RÉSEAUX :

 www.ekarange.com


 E-KARANGÉ

 E-KARANGÉ

 E-KARANGÉ

CONTACTS :

 contact@ekarange.com

 +33 (0)7 53 67 22 64
+221 78 181 30 92